e.Licences	Fiche signalétique	Date : 17/09/2026

Agrément importateur de semences

Informations détaillées

Nature	Agrément
Type	Professionnel
Catégorie	Licence avec test ou analyse en laboratoire suivi d'une commission de délibération (Catégorie F)
Secteur d'activité	Agriculture, Sylviculture, Ressources animales et halieutiques
Sous secteur d'activité	Agriculture, Elevage, Chasse et Activités de Soutien
Formes juridique	Toutes les formes
Nature de l'Actionnariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	Non disponible
Délai de délivrance	37
Frais administratif (FCFA)	100000
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	
Périodicité de renouvellement	3 ans
Renouvellement soumis à inspection	Non
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	37
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	100000
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non remboursable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Non disponible

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières
Structure	Direction des Semences, Engrais et Produits Assimilés (DSEPA)
Autorité émettrice	Direction des Semences, Engrais et Produits Assimilés (DSEPA)
Situation géographique	Abidjan-Plateau, immeuble CAISTAB, 15ème étage
Tél.Fixe	+225 27 20 21 48 48 +225 07 09 92 58 84 +225 27 20 21 41 03
Adresse Mail	minagri.cabinet@agriculture.egouv.ci
Site Internet	https://www.agriculture.gouv.ci

Pièces à fournir

Une demande adressée au Ministre en charge de l'Agriculture ;une photocopie de la CNI ou du passeport ou autres pièce d'identité en cours de validité du Responsable ;une photocopie du Registre de Commerce ; une photocopie de la Déclaration Fiscale d'Existence ; la liste des semences et plants commercialisées (catalogue)

Pénalités

La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Non disponible
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non-respect des prescriptions des dispositions du Règlement C/REG.4/05/2008, du 18 mai 2008 sur les semences malgré les instruction du service officiel du contrôle et de certification,

Documents à télécharger

FORMULAIRE DEMANDE D'Agrément importateur de semences	Télécharger